



ROYAUME DE BELGIQUE  
Service public fédéral  
**Affaires étrangères,  
Commerce extérieur et  
Coopération au Développement**

MINUTE - 16/10/19 - Kabongo Alice - D5.1  
D5.1 Aide humanitaire

Votre personne de contact:  
Alice Kabongo  
Tel: 02 501 48 73  
E-mail: alice.kabongo@diplobel.fed.be

Olivier an Eyll  
Desk Ouganda  
Médecins du Monde  
Rue Botanique 75  
1210 Bruxelles  
Belgique

votre communication du	vos références	nos références	date
11/10/2019		D5.1/AK/HUM.04.03.01.2018.28/2019/13617/1	21 OKT. 2019
à mentionner dans toute correspondance			

**Objet:** Projets humanitaires (AB 14 54 52 35.60.83 – PJ/2018/28) - Octroi d'un subside d'un montant de 1.400.000 EUR à Médecins du Monde (MdM) – Projet: " Sustaining access to primary healthcare, mental health and psychosocial support, sexual and reproductive health, including treatment and care for victims of gender-based violence, in Northern Uganda – Health response to the impact of the protracted South Sudanese crisis in Uganda in 2019"  
**Demande d'avenant: extension**

Monsieur,

Suite à votre courrier du 11 octobre 2019, j'ai l'honneur de vous informer que je marque accord à votre demande d'avenant relative à:

- une extension de la durée du programme (jusqu'au 31 mars 2020, soit une prolongation de 4 mois, sans coût additionnel) pour la finalisation du projet repris sous rubrique;

Il est à noter par ailleurs que ce type de demande est expressément prévu dans les lettres conventions types (Point 2.5), avec l'accord du Directeur de la Direction Aide Humanitaire et Transition (D5) de la DG D.

A la lecture de l'argumentaire justifiant la requête de MdM il apparaît que le retard pris au début de la mise en œuvre du projet dû à un délai dans la signature du MoU avec le partenaire local a impacté la mise en œuvre d'autres activités. Dès lors, afin de mener à bien toutes les activités du projet et assurer le transfert durable des activités aux autorités de santé ougandaises tout en assurant la qualité des soins durant ce transfert une extension de 4 mois se justifie pleinement.

minutée par  
Alice Kabongo

nom et visa du chef de  
service  
Nora Loozen

nom et visa du directeur D5  
Koen Van Acoleyen

.be

La présente lettre constitue un avenant à la lettre-convention, réglant les modalités d'exécution relatives au projet susmentionné.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Koen Van Acoleyen  
Directeur D5 a.i.

